

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.1 PLAN DE ZONAGE



Echelle: 1/2 000ème

Approuvé le

Zones et secteurs

- Zones urbaines
- Ua Zone urbaine centrale ancienne à vocation mixte
 - Uap Zone urbaine et patrimoniale de la Commanderie
 - Ub Zone d'extension d'urbanisation affectée principalement à l'habitat
 - Uea Zone d'activités économiques, artisanales et tertiaires
 - Ueb Zone d'activités économiques industrielles, artisanales, tertiaires et commerciales
 - Uh Zone urbaine des hameaux avec constructions exceptionnelles
 - Us Zone d'équipements et activités culturels, sportifs, scolaires et de loisirs

- Zones à urbaniser
- 1AU Zone d'urbanisation future

- Zones agricoles
- A Zone agricole
- Zones naturelles
- N Zone naturelle
 - Nc Zone naturelle avec corridors écologiques

- Zone d'aménagement concerté du Parc Technologique Orléans Charbonnière
- Uzea Secteur d'accueil des entreprises
 - Uzeb Secteur réservé pour des équipements de services publics ou d'intérêts collectifs
 - Uzh Secteur d'accueil d'habitat
 - Nz Secteur d'espace naturel à protéger
 - Nzf Secteur naturel et réservé aux équipements et infrastructures ferroviaires

Autres éléments

- Limite de zone et de secteur
 - Espaces boisés Classés (L 133-1 et L113-2 du Code de l'urbanisme)
 - Orientation d'Aménagement et de Programmation (L151-6 et suivants)
 - Batiments agricoles autorisés au changement de destination
 - Zone de constructibilité dans les hameaux
 - Emplacements réservés (L151-2 du Code de l'Urbanisme)
- Elements Remarquables du Paysage (L151-19 et L151-23) du Code de l'Urbanisme
- Arbres isolés et haies
 - Jardins, parcs, bois et étangs
 - Bâtiments remarquables
 - Edicules

